

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération
n°83-2020
Point 4.4.6.8

Point 4.4.6.8 de l'ordre du jour

Tarifs 2020-2021 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC (2^{ème} partie)

EXPOSE DES MOTIFS

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que «les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante présentée dans cette 2^{ème} partie est :

- Faculté de sciences économiques et de gestion

Par 26 voix pour, la CFVU a approuvé les tarifs 2020-2021 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC (2^{ème} partie).

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2020-2021 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC (2^{ème} partie).

Résultat du vote :

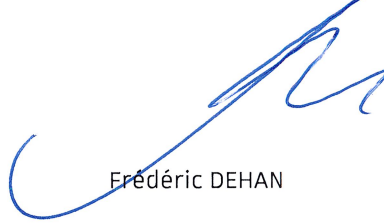
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

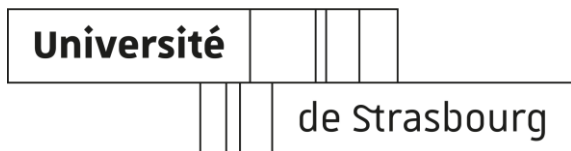
Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

Codes APOGEE						Tarifs 2019-2020		Tarifs 2020-2021					
Composante	Diplômes	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC	Modification de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	Remarques / Modifications
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales													
Sc. Éco	DU Magistère génie économique												
Sc. Éco		1A	EG1BU	401	EG1BU1	401	165	160		oui	-3%		
Sc. Éco		2A	EG1BU	401	EG1BU2	401	165	0 ou 80 ou 160 (par semestre: 80 si suivi à l'Unistra et 0 si suivi en échange international)		oui	dépend du nombre de semestre à l'étranger		
Sc. Éco		3A	EG1BU	401	EG1BU3	401	165	160		oui	-3%		
Sc. Éco	DU Etudiant-entrepreneur		EG6FU	401	EG6GU1	401	310 droits pleins et 150 droits réduits	500	310 droits pleins et 150 droits réduits				
Sc. Éco	DU Disrupt 4,0		EG6DU	320	EG6DU1	320	500	2500	500				
Sc. Éco	DIU Research in management		EG6JU	401	EG6JU1	401	244		244				



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Strasbourg

Dénomination du DU : (DIU « Research in Management »)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 9 décembre 2015

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Consortium avec Université de Lille, Université Paris Dauphine, et ESCP Europe.

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Centre de Formation Franco-Vietnamien à la Gestion (CFVG)

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 12 étudiants (pour l'ensemble du consortium).
4 pour la FSEG.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Le DIU constitue une année de préparation à l'entrée au doctorat pour des étudiants Vietnamiens. Si le DIU est validé par l'étudiant (un jury composé d'enseignants du consortium a lieu en Juin de chaque année au Vietnam pour s'assurer que le niveau requis est atteint), celui-ci s'inscrit dans une des écoles doctorales du consortium. Dans le cas présent pour l'Université de Strasbourg, l'école doctorale 221 Augustin Cournot.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 240 heures
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée (année universitaire 2019-2020)

Le DIU "Research in Management" est une année de préparation à l'entrée au doctorat pour des étudiants Vietnamiens (en majorité des « lecteurs » d'Universités Vietnamiennes qui veulent progresser dans leurs carrières et ont besoin d'un PhD). Les étudiants suivent des formations à la recherche, du publi-coaching, des formations aux méthodes quantitatives et qualitatives, de la finance, de l'entrepreneuriat, de l'épistémologie, etc. Les formations ont lieu au Vietnam et un jury composé d'enseignants du consortium (Université de Strasbourg, Université Paris Dauphine, Université de Lille, Université Paris Sorbonne, et ESCP Europe) valide ou pas l'année de DIU en Juin. Les étudiants qui valident, continuent en doctorat dans l'une des écoles doctorales du consortium (l'ED 221 Augustin Cournot pour l'UniStra).

Le CFVG assure la totalité des charges du programme et perçoit la totalité des frais de scolarité. Le CFVG reverse à L'Université de Strasbourg les droits d'inscription (des frais de base qui varient d'une année à l'autre [autour de 250 euros] + 244 euros de frais spécifiques) pour les étudiants suivis à Strasbourg. Le budget type préparé par le CFVG pour ce programme est présenté en page 8 de la convention du DIU jointe.

Trois étudiants se sont inscrits en DIU en 2019 à la FSEG (11 étudiants en DIU en tout pour le consortium ; la moyenne se situe autour de 13-14 étudiants).

Le bilan pour 2019-2020 apparaît ci-dessous.

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	3 pour la FSEG 11 pour le consortium		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement* (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	15 htd * 52 = 780	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3 * 244 = 732
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	146.4	Autres recettes. Apport FSEG	194.4
Autres dépenses**	-		

Total des dépenses	926.4	Total des recettes	926.4
Résultat (dépenses - recettes) = 0			

* 15hdt sont à la charge de la FSEG sur les 240h dispensées

**A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

La FSEG assure en collaboration avec l'ED Augustin Cournot le suivi des étudiants Vietnamiens au cours de l'année qui les prépare au doctorat. Il y a une demande pour ce programme, qui fonctionne bien.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Le DIU constitue une année de préparation à l'entrée au doctorat. L'ensemble des étudiants inscrits en DIU Les étudiants du DIU sont en majorité des « lecturers » d'université Vietnamiennes qui veulent progresser dans leur carrière en devenant par la suite docteur à l'issue d'une thèse. Le programme est très utile à cet égard en assurant une formation à la recherche de qualité s'appuyant sur des standards internationaux

Les résultats sont très positifs :

(a) Les trois étudiants qui ont obtenu leur DIU en 2019 à Strasbourg (promotion 2018-2019 donc) ont poursuivi en thèse à l'ED Cournot à la rentrée 2019. (b) A la date d'aujourd'hui, il y a déjà trois docteurs qui sont originellement issus de ce programme.

2. Budget prévisionnel (année universitaire 2020-2021)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	4 (pour la FSEG) 12 (pour l'ensemble du consortium)	244 par étudiant (pour la FSEG)
Exonération	Non	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	15 htd * 52 = 780	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	4 * 244 = 976
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	195.2	Autres recettes *	

Autres dépenses*	*		
Total des dépenses	975.2	Total des recettes	976
Résultat (dépenses - recettes) = 0.8			

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

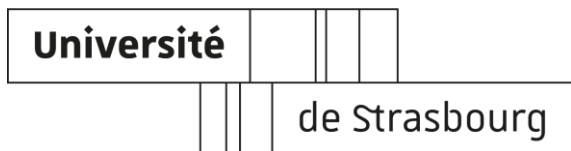
Droits de base du diplôme LICENCE MASTER X

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
	244	Paiement sur facture

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020-2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté des sciences économiques et de gestion

Dénomination du DU : Etudiant Entrepreneur

Date d'approbation par le Conseil de composante : xxx

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 13

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? NON

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 72HTD

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	29		
Formation Continue	1		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	3 744€ (72HTD*52€)	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	8 990€ (29*310€)
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 798€	Dotations spécifiques Unistra 96HTD	3 744€ (72HTD*52€)
Coaching de projet	3 120€ (30*2HTD*52€)		
Rattrapage paiement référent INSA	1 248€ (2*12HTD*52€)		
Référent Unistra	624€ (12HTD*52€)		
Responsabilité du DU	936€ (18HTD*52€)		
Total des dépenses	11 470€	Total des recettes	12 734€
Résultat (recettes - dépenses)		1 264€	

Commentaire du résultat :

Suite à accord entre DES, pôle entrepreneuriat et FSEG, le paiement des heures de référent de l'INSA pour les années 2017-18 et 2018-19 a été pris en charge par la FSEG.

Le montant d'heures est sujet à actualisation, mais ne dépassera pas 96HTD. L'Unistra financera les cours jusqu'à hauteur de 96HTD.

L'inscription en FC n'a pas été comptabilisée dans les recettes.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	30-40	
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	3 744€ (72HTD*52€)	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	8 990€ (29*310€)
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 798€	Dotations spécifiques Unistra 96HTD	3 744€ (72HTD*52€)
Coaching de projet	3 120€ (30*2HTD*52€)		
Référent Unistra	624€ (12HTD*52€)		
Responsabilité du DU	936€ (18HTD*52€)		
Total des dépenses	10 222€	Total des recettes	12 734€
Résultat (recettes - dépenses)		2 512€	

(1)

3. Paramétrage des droits d'inscription

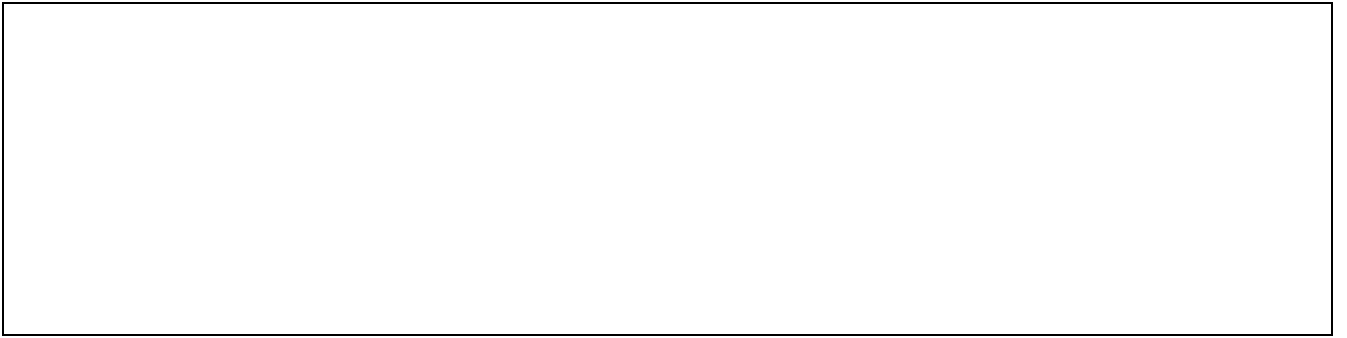
Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

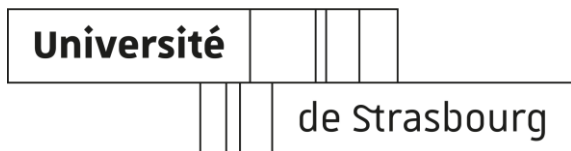
Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
EG6GU1	FI : 310 droits pleins et 150 droits réduits	Apogée
	FC : 500	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :





Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020-2021**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté des sciences économiques et de gestion

Dénomination du DU : DISRUPT 4.0

Date d'approbation par le Conseil de composante : 04.12.2017

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Université de Haute-Alsace

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :
AlsaceTech et la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR)

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 3

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? NON

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 0

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	6		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	480€ (6*80€)
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques et sur le financement des projets par les entreprises	96€	Financement de projets par les entreprises	
Licences à la bibliothèque de cours en ligne	1 260€ (6*210€)	Financement PIA	1 500€ (6*(210€+40€))
Challenge entrepreneurial	240€ (6*40€)	Financement sur fonds propres FSEG	740€
Frais de déplacement (1)	500€		
Responsabilité du DU	624€ (12h*52€)		
Total des dépenses	2 720€	Total des recettes	2 720€
Résultat (dépenses - recettes)		0	

(1) somme budgétée, le réalisé étant indisponible au 21.04

Commentaire du résultat :

Comme indiqué lors de la création du DU Disrupt 4.0, le financement PIA a permis d'acquérir des licences d'accès à la bibliothèque de cours en ligne utilisable par les étudiants, ainsi que le financement de la participation au challenge entrepreneurial.

Le financement de projets par les entreprises n'a pu être mis en place : pour la promo de septembre, les outils comptables et réglementaires n'étaient pas en place, pour la promo de janvier, la crise COVID-19 a empêché la pleine réalisation de ces projets. 4 projets ont néanmoins été réalisés.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Première promotion = 2019-20 donc pas de statistique disponible

--

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	12-15	
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	0	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	6 000€ (12*500€)
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques et sur le financement des projets par les entreprises	3 440€	Financement de projets par les entreprises	11 200€ (4* 2 800€)
Licences à la bibliothèque de cours en ligne	2 520€ (12*210€)	Financement PIA (1)	2 520€ (12*210€)
Challenge entrepreneurial	480€ (12*40€)		
Coaching de projet	1 000€ (4*250€)		
Frais de déplacement	500€		
Responsabilité du DU	624€ (12h*52€)		
Total des dépenses	8 564€	Total des recettes	19 720€
Résultat (recettes - dépenses)		11 156€	

(1) Le financement passé du PIA a permis d'acquérir des licences qui sont toujours utilisables par les nouveaux étudiants

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires*). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
EG6DU1	FI : 500€	APOGEE
	FC : 2 500€	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L’AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :